



CTM Formco 24 mai 2022 Déclaration liminaire

Madame la Présidente,
Mesdames et messieurs les membres du CTM Formco,

Nous nous félicitons d'abord de la tenue en présentiel de cette réunion.

Après la nomination de Monsieur Fesneau à la tête du nouveau Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire nous attendons maintenant les premiers échanges avec lui pour appréhender sa ligne pour l'agriculture, la forêt, l'alimentation et l'enseignement agricole technique et supérieur, et plus globalement pour le monde rural. Nous espérons simplement qu'il aura pris, comme l'ensemble du gouvernement, la mesure des défis à relever.

« *La politique que je mènerai dans les cinq ans à venir sera donc écologique ou ne sera pas* », c'est par ces mots que le Président de la République à lui même qualifié la ligne de son nouveau quinquennat.

Cette parole forte exige maintenant des actes forts et dans les plus brefs délais alors que les défis climatiques, environnementaux et alimentaires n'ont jamais été aussi prégnants.

Si nous constatons avec satisfaction la prise en compte du concept de souveraineté alimentaire dans l'intitulé du nouveau Ministère, ce changement de nom ne suffira pas à lui seul à changer de ligne.

Nous pensons que des actes concrets doivent être posés dès aujourd'hui, parmi lesquels la formation des agents du Ministère de l'Agriculture doit être réorientée et renforcée en intégrant notamment les problématiques environnementale et alimentaire.

La révision du plan triennal, à l'ordre du jour de cette réunion, devra prendre en compte ces nouvelles orientations.

La FSU porte depuis de nombreuses années cette nécessité de revoir les modes de production, de transformation et de commercialisation des produits agricoles. Nous avons d'ailleurs réuni en 2021 un colloque autour des questions de l'agroécologie et où l'ensemble des intervenant.es avait rappelé la nécessité de sortir d'une agriculture productiviste qui ne permettra d'atteindre les objectifs de réduction des impacts négatifs sur l'environnement, (faune, flore, sols, eau, ...).

Nous sortons peu à peu d'une crise sanitaire dont les stigmates resteront encore présents pour un long moment et pour laquelle nous devons rester vigilants. Évidemment elle aura aussi marqué la formation continue des personnels et les chiffres du bilan 2021, que vous nous présenterez aujourd'hui, en sont l'illustration.

Mais cette crise ne doit pas cacher la réalité d'une baisse globale et continue depuis 2017 du nombre d'agents formés, du nombre de jours de formation et de leur durée moyenne. Cette baisse inquiétante est surtout marqué pour les services déconcentrés et centraux.

Et si l'Enseignement Agricole présente des chiffres en hausse, dont nous devons nous féliciter, il faut tout de même les relativiser par ce que représente les formations en lien avec l'accompagnement des réformes éducatives et pédagogiques, et pour lesquels les personnels ont en réalité peu de choix.

Nous rappelons que si la formation continue, participe de l'appui des politiques publiques, elle est d'abord un droit individuel qui participe à la fois de l'épanouissement des personnels et de leur progression sociale.

